Image not found or type unknown

Fin de cdd et prime de précarité

Par **Antoinemurphy**, le **11/03/2010** à **16:32**

Bonjour, je me suis aperçu il y a peu de temps, que lorsque mon employeur a rédiger mon contrat ainsi que toutes mes fiches de paye depuis 6 mois, a inclu la prime de précarité. Je sais que j'aurais du faire attention en lisant mon contrat, mais inclure la prime de précarité au salaire negocié je trouve ça vicieux. La prime de précarité ne doit elle pas être payée en fin de contrat? Puis le reclamer vu qu'elle m'a déjà était visieusement versé? Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés